

Actares
Association pour une
Economie durable
CP 171
1211 Genève 20

Rapport de vérification – Exercice 2001

Nous certifions avoir procédé à la vérification de la comptabilité d'Actares, Association pour une économie durable, en date du 4 mars 2002.

Les documents relatifs à l'association ont été mis spontanément à notre disposition et nous avons constaté :

- que la comptabilité est tenue avec exactitude et correspond aux justificatifs
- que le bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité.

L'exercice présente un excédent de recettes de **Fr. 1'688.56**.

En conclusion, nous proposons à l'assemblée générale de donner décharge à la personne responsable de la comptabilité.

Marie-Hélène Giroud

François Godi



Bercher et Genève, le 4 mars 2002